

Allocution prononcée par Son Excellence Monsieur Gervais Rufyikiri, Deuxième Vice -Président de la République lors de l'ouverture de la retraite gouvernementale sur les réformes pour l'amélioration du climat des affaires au Burundi.

**Hôtel Club du Lac Tanganyika, du 11 au 12 novembre 2013**

Honorables Parlementaires,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Décisionnel,  
Madame la représentante de la Société Financière Internationale,  
Madame la Représentante de TRADEMARK East Africa,  
Mesdames et Messieurs les membres des Groupes Techniques de Travail,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs.

1. Depuis 2011, le Gouvernement du Burundi est décidément lancé sur la voie des réformes en matière d'amélioration du climat des affaires. Depuis cette époque, des réformes tangibles ont été accomplies sur la majorité des indicateurs du doing business. Comme corollaire, les procédures, les délais et les coûts pour chaque indicateur ont été réduits pour le bénéfice des investisseurs.
2. Le Gouvernement du Burundi se réjouit de la tenue de cette retraite sur les réformes du doing business au lendemain de la publication par la Société Financière Internationale de la Banque Mondiale du rapport doing business 2014. En effet, ledit rapport rendu public le 29 octobre 2014 classe le Burundi pour la troisième fois consécutive parmi les dix économies au monde qui ont le plus amélioré la réglementation des affaires. Le Burundi fait partie aussi des trois économies africaines ayant effectué la plus forte progression à travers différents domaines mesurés par le rapport notamment le transfert de propriété pour lequel le Burundi a avancé de 72 places en passant de 124<sup>ème</sup> rang en 2013 à 52 en 2014. Au niveau du classement des pays, le Burundi a avancé de 17 places en passant de la 157<sup>ème</sup> place en 2013 à la 140<sup>ème</sup> place en 2014 sur les 189 économies évaluées, soit une progression de 40 places depuis le début des réformes.
3. Qu'il me plaise à cet égard d'exprimer les sentiments de remerciement, de reconnaissance et d'estime du Gouvernement à l'endroit du comité décisionnel et des groupes techniques de travail pour le remarquable travail accompli avec abnégation ayant permis à notre pays d'améliorer les indicateurs du climat des affaires et d'obtenir subséquemment de meilleurs classements à l'échelle africaine et mondiale. Les sentiments de gratitude du gouvernement sont également adressés à la Société Financière Internationale pour son accompagnement et son expertise sans lesquels les performances déjà enregistrées n'auraient pas été possibles.

**Distingués invités,**

**Mesdames, Messieurs,**

4. Le rapport Doing Business 2014 reconnaît au Burundi d'avoir initié six importantes réformes portant notamment sur :
  - la mise en place des guichets uniques pour trois indicateurs à savoir : création d'entreprises, obtention du permis de construire et transfert de propriété et un guichet unique de raccordement moyenne tension pour l'indicateur accès à l'électricité,
  - l'adoption de la loi sur l'impôt professionnel sur les revenus qui a ramené le taux d'imposition maximum de 35% à 30% ;
  - la réduction du nombre de documents requis et en supprimant l'exigence du certificat d'origine.
5. Cette retraite est donc une occasion offerte aux différents intervenants en matière d'amélioration du climat des affaires en général et aux membres des Groupes Techniques de Travail en particulier pour renforcer leurs capacités afin qu'ils puissent proposer de nouvelles réformes sur les indicateurs du doing business à même de contribuer à faire du Burundi, un pays davantage attractif pour des investissements.
6. En d'autres termes, la présente retraite permettra aux participants en général et aux groupes techniques de travail en particulier de :
  - faire une auto-évaluation à mi-parcours des progrès réalisés depuis le début de l'initiation et la mise en œuvre des réformes en 2010 ;
  - bien maîtriser la méthodologie Doing Business, des mécanismes de réformes et des meilleures pratiques internationales en la matière ;
  - prendre connaissance du rapport « monitoring and evaluation baseline and midterm evaluation final report » en vue de maîtriser le processus de suivi/évaluation des réformes,
  - consolider les plans d'action du Doing Business des différents groupes techniques de travail à court et moyen- terme ;
7. Sans anticiper sur les conclusions et les recommandations de cette retraite, le gouvernement souhaite que les prochaines étapes puissent comprendre comme actions :
  - le renforcement et l'informatisation des guichets uniques,
  - l'harmonisation des lois commerciales avec celles de la Communauté Est Africaine ;
  - l'adhésion du Burundi à la Convention de New York ;
  - la mise en place d'un Credit Reference Bureau et d'un registre des garanties mobilières.

**Mesdames, messieurs les participants**

8. Que cette retraite vous permette d'échanger et débattre sans faux fuyant sur toutes les questions intéressant l'amélioration du climat des affaires au Burundi en vue de proposer des stratégies appropriées et de nouvelles réformes susceptibles de permettre à notre pays de parvenir à court –terme au classement à deux chiffres dans les rapports doing business à venir.
9. L'amélioration du climat des affaires demeure la priorité des priorités du Gouvernement du Burundi qui a à cœur que le secteur privé constitue l'un des piliers de la croissance et de la réduction de la pauvreté. En effet, la « vision Burundi 2025 » de même que le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté, deuxième génération font du secteur privé le principal catalyseur du développement et de l'accélération de la croissance. A ce titre, je réaffirme l'engagement et la détermination du Gouvernement à poursuivre l'initiation et la mise en œuvre de nouvelles réformes sur tous les indicateurs du doing business dans le but ultime d'atteindre toujours de meilleurs classements dans le concert des nations et de faire du Burundi, un îlot où il est aisé d'investir pour le développement.
10. Je ne saurais terminer mon propos sans adresser mes sentiments de gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, contribuent à l'initiation et à la mise en œuvre des réformes Doing Business dans notre pays. Que la Société Financière Internationale ainsi que TRADEMARK EAST AFRICA qui accompagnent le Burundi sur le vaste chantier de faire du Burundi, un pays attractif pour les investissements trouvent ici l'expression de profonde reconnaissance du Gouvernement pour leur assistance technique et financière ayant permis à notre pays, d'une part, à bien conduire et mettre en œuvre les différentes réformes initiées pour le bénéfice de l'investisseur et du développement social et économique du Burundi, et d'autre part, à bien organiser cette retraite.
11. Je vous souhaite de fructueux échanges et débats et déclare ouverts les travaux de cette retraite sur les réformes pour l'amélioration du climat des affaires au Burundi.

**Je vous remercie**